

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5149

présenté par

Mme Le Feur, Mme Tiegna, M. Haury, M. Zulesi, M. Pierre Cazeneuve, Mme Givernet,
Mme Meynier-Millefert, Mme Panonacle et Mme Caroit

à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 26, substituer à la deuxième occurrence du mot :

« et »,

les mots :

« par la promotion de régimes alimentaires adaptés et des meilleures pratiques agricoles, ainsi qu'à la protection ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement vient préciser la rédaction de compromis trouvée entre l'examen du texte en commission des Affaires économiques et son examen en séance publique, afin d'insister sur la nécessaire articulation entre l'agriculture et la transition écologique, à travers notamment la prise en compte de l'enjeu de végétalisation de l'alimentation, dans une perspective de réduction de notre dépendance aux importations de protéines végétales, de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité.